

ACTION URGENTE

INCARCÉRÉ POUR AVOIR JOUÉ À POKÉMON GO DANS UNE ÉGLISE
Rouslan Sokolovski, 21 ans, étudiant en droit et blogueur athée connu, originaire d'Ekaterinbourg en Russie, se trouve actuellement en détention provisoire et encourt jusqu'à cinq ans d'emprisonnement pour une vidéo qu'il a rendue publique le montrant en train de jouer à Pokémon Go dans une église. Cet homme est un prisonnier d'opinion.

Le 11 août, **Rouslan Sokolovski** a diffusé une vidéo sur YouTube dans laquelle il joue au jeu « Pokémon Go » sur son téléphone portable dans une des principales églises d'Ekaterinbourg, dans l'Oural. Il voulait attirer l'attention sur l'absurdité de la législation qui érige en infraction les offenses aux convictions des croyants en Russie. À la fin de la vidéo, Rouslan Sokolovski déclare qu'il regrette de ne pas avoir attrapé le plus rare des Pokémon, Jésus, avant de dire : « Il paraît qu'il n'existe pas ». La vidéo a été diffusée sur des chaînes de télévision nationales, accompagnée d'un commentaire selon lequel Rouslan Sokolovski insultait le sentiment religieux et était peut-être atteint de troubles mentaux.

Le 19 août, l'attaché de presse du ministère de l'Intérieur local a fait une déclaration indiquant que le service de presse du ministère avait « découvert » la vidéo du blogueur dans le cadre de sa « surveillance du web », et l'avait envoyée au Centre policier de lutte contre l'extrémisme pour une enquête préliminaire. Tôt le matin du 2 septembre, des policiers ont pénétré dans l'appartement de Rouslan Sokolovski alors qu'il était endormi, après que son propriétaire leur eut remis les clés. Ils ont arrêté Rouslan Sokolovski et ont fouillé son appartement, confisquant son équipement vidéo et des exemplaires du magazine satirique qu'il publiait. Le blogueur a été inculpé en vertu de l'article 282 (« incitation à la haine ou à l'inimitié et atteinte à la dignité humaine ») et de l'article 148-2 (« actions publiques témoignant d'un manque de respect évident envers la société, dans le but d'insulter le sentiment religieux des croyants, commises dans des lieux de culte ») du Code pénal russe. Ces infractions sont passibles de peines allant jusqu'à cinq et trois ans de prison, respectivement.

Le 3 septembre, un juge du tribunal du district Kirovski d'Ekaterinbourg a ordonné le placement de Rouslan Sokolovski en détention provisoire pour deux mois, le temps de l'enquête. L'audience était fermée aux journalistes et aux membres du public. Le 5 septembre, Rouslan Sokolovski a formé un recours contre son arrestation. Amnesty International considère cet homme comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en russe ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités russes à libérer Rouslan Sokolovski immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion qui n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression, et à mettre fin à la procédure ouverte contre lui ;
- exhortez-les à respecter et protéger le droit à la liberté d'expression, y compris les idées et opinions susceptibles d'être considérées comme profondément offensantes par certains groupes de la population.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 OCTOBRE 2016 À :

Responsable du Comité d'enquête de la région de Sverdlovsk,

Lieutenant-General Valeriy Yurievich Zadorin
 Ul. Schorsa, 18
 Yekaterinbourg, 620142
 Russie

Fax : +7 343 297 72 31

Formule d'appel : Dear Head of the Investigation Committee for Sverdlovsk Region, / Monsieur,

Procureur de la région de Sverdlovsk

Sergei Alekseevich Okhlopkov
 Sverdlovsk Region Prosecutor's Office
 Ul. Moskovskaya, d. 21
 Yekaterinbourg
 620014 GSP-1036
 Russie

Fax : +7 (343) 377 0241

Courriel : sverdloblprokuratura@mail.ru
Formule d'appel : Dear Prosecutor, / Monsieur le Procureur,

Copies à :

Procureur général de la Fédération de Russie

Yurii Yakovlevich Chaika
 Prosecutor General's Office
 ul. B. Dmitrovka, d.15a
 125993 Moscow GSP- 3
 Russie

Fax : +7 495 987 5841 / +7 495 692 1725

Formule d'appel : Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Russie dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

INCARCÉRÉ POUR AVOIR JOUÉ À POKÉMON GO DANS UNE ÉGLISE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

L'article 148, relatif à la « violation du droit à la liberté de conscience et de conviction », a été introduit dans le Code pénal russe en 2013, après le procès des membres du groupe Pussy Riot accusées de « hooliganisme » pour leur prestation dans la cathédrale du Christ-Sauveur à Moscou. Cet article érige en infraction les activités « insultant le sentiment religieux ». Lorsqu'une telle « infraction » est commise dans un lieu de culte, elle est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison. Au moins six individus, tous des hommes, ont été jugés en 2016 après avoir été inculpés en vertu de cet article. Dans un cas, l'audience a été suspendue. Quatre de ces hommes ont été déclarés coupables et condamnés à des peines non privatives de liberté, et un autre à une obligation de soins psychiatriques.

Pokémon Go est un jeu gratuit en réalité augmentée s'appuyant sur la géolocalisation, développé pour les plateformes iOS et Android. L'un des objectifs principaux de ce jeu est d'« attraper » un monstre de poche (Pokémon) virtuel. Il a été lancé en juillet 2016 et a attiré de nombreux fans à travers le monde, qui « attrapent » des Pokémon dans la rue, à la plage et dans d'autres lieux publics.

Nom : Rouslan Sokolovski
Homme

AU 207/16, EUR 46/4777/2016, 7 septembre 2016